

Flash presse, 20 avril 2023

« Paris à 50°C » : le confort d'été enfin pris en compte dans la rénovation des bâtiments

La mission d'information et d'évaluation du Conseil de Paris "Paris à 50 degrés : s'adapter aux vagues de chaleur" a récemment remis son rapport à la maire de Paris. Selon les projections du GIEC, Paris pourrait faire face à trois fois plus de canicule d'ici 2050. Ce rapport vise à éviter que la capitale ne devienne inhabitable à moyen terme. Parmi les 85 mesures, la rénovation et construction neuve du bâtiment mises sur les solutions passives pour réduire efficacement et de manière vertueuse la chaleur.

Provoquer « un big bang de la rénovation thermique du bâtiment »

Face aux prévisions caniculaires, les élus municipaux prennent sérieusement en compte la question du confort d'été dans le bâtiment. En effet, avec l'État, la Région et la Métropole, le rapport propose de réviser les normes de rénovation et de construction neuve pour intégrer le confort d'été en favorisant les solutions dites low-tech, alternatives à la climatisation : ventilation naturelle, occultants, logements traversants ou encore isolation bio-sourcée. En effet, la mission propose d'interdire les climatiseurs qui rejettent de l'air chaud dans les rues.

Pour Hervé Lamy, délégué général du Groupement Actibaie : « nous ne pouvons que saluer les élus de la MIE, la première instance politique à considérer le confort d'été dans la rénovation thermique du bâtiment non comme un luxe mais comme une réelle nécessité pour garantir la santé des parisiens. Nous espérons que cette première étape incite l'exécutif à étendre ce droit à tous les Français. »

Le rapport pointe par ailleurs spécifiquement les établissements scolaires, visant à amplifier la rénovation et réhabilitation des bâtiments scolaires, la priorité étant de protéger les écoliers et le personnel éducatif des futures canicules. « Encore une fois, ce sont les solutions de rafraîchissement passives comme l'occultation qui sont à l'honneur. La ville de Poissy a par ailleurs été précurseur sur le sujet en équipant une quinzaine d'établissements scolaires de stores automatisés. En période caniculaire, la température intérieure enregistrée est inférieure de 10°C par rapport à l'extérieur », avance Hervé Lamy.

En cours d'examen, les recommandations proposées pourront être intégrées à deux textes actuellement révisés par l'exécutif de gauche : le plan local d'urbanisme (PLU) et le Plan climatique, qui seront présentés au conseil municipal en juin et juillet.

À propos du Groupement Actibaie

Affilié à la Fédération Française du Bâtiment (FFB), le Groupement Actibaie est le groupement professionnel qui réunit l'ensemble des métiers des portes, portails, volets et stores. Il regroupe à la fois les fabricants industriels, les assembleurs et les entrepreneurs installateurs et compte 2 150 adhérents, soit 29 000 salariés pour 2,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Le syndicat représente ainsi 80 % des produits industriels mis sur le marché dans le secteur. Les priorités de développement du Groupement Actibaie se centrent sur : la sécurité, l'accessibilité, la maintenance, les économies d'énergie, la normalisation et la formation.

